entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 74 • Octobre 2024

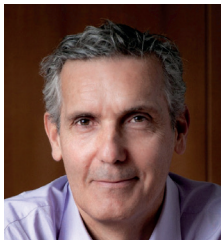

Trois questions à

Nicolas Naudin

Président de BASF-France et Managing director de BASF en France

Quel est votre principal enjeu environnemental et quels sont vos objectifs ?

La chimie est « l'industrie des industries », et notre stratégie consiste aussi bien à décarboner notre activité qu'à faciliter la décarbonation de nos clients par l'évolution de notre portefeuille de produits.

Nous avons pour objectif de diminuer les émissions de CO_2 du groupe entre 2018 et 2030 de 25 % pour le Scope 1 et 2, et de 15 % pour le Scope 3.1, avec une ambition Net Zero en 2050 pour les trois.

Pour ce faire, nous allons faire évoluer notre mix énergétique en électrifiant nos sites et en augmentant la part d'énergies renouvelables (notamment éolien et solaire) et bas carbone de deux façons :

- en finançant sur fonds propres et en partenariat la construction de parcs éoliens en mer du Nord et au large des côtes allemandes ;
- via des contrats long terme avec des fournisseurs locaux d'énergie verte, comme Engie et Orsted.

En complément, sur notre site d'Anvers en Belgique, nous travaillons avec Air Liquide au développement d'une installation de capture de CO_2. Ce projet devrait permettre à terme de capturer 1 million de tonnes de CO_2 sur les 3 millions émises actuellement par notre site chaque année.

D'innombrables chaînes de valeur ont pour origine nos vapocraqueurs, véritable cœur de l'industrie de la chimie, qui permettent de chauffer à 850°C le naphta, matière première de la plupart des solutions que nous proposons. Ils fonctionnent actuellement aux énergies fossiles. Les électrifier permettra de réduire de 90 % les émissions de CO_2 liées à leur activité. Nous travaillons avec Linde et Sabic sur un prototype déjà à l'essai sur notre site *Verbund* (plateforme) de Ludwigshafen.

Enfin, en parallèle de nos 6 *Verbunds*, comparables à des écosystèmes industriels reliant entre eux jusqu'à 200 unités de production, nous implantons nos usines au plus près des fournisseurs et clients de matières recyclées et solutions. A l'exemple des batteries, notre site de Schwarzheide à l'est de l'Allemagne s'inscrit dans l'écosystème local où figurent de nombreuses autres industries, notamment automobiles et batteries.

Quel que soit le site considéré, *Verbund* ou plateforme, la plupart des solutions mises en œuvre sont faites « sur mesure » et ne sont pas immédiatement reproductibles tant nos sites ont chacun leurs spécificités. La proximité géographique avec nos clients et fournisseurs est un élément clef pour le développement de boucles vertueuses.

Comment travaillez-vous avec vos fournisseurs et clients ?

La décarbonation de nos activités passe aussi par celle de notre chaîne de valeur, notamment amont. Nous avons ainsi travaillé pendant deux ans à l'estimation de l'empreinte carbone de 45 000 de nos produits que nous pouvons communiquer à nos clients, sur demande. Ces recherches ciblées sur nos fournisseurs ont permis d'évaluer qu'environ 70 % des émissions liées à notre portefeuille venaient de notre Scope 3 amont. Nous avons donc mis en place un *CO_2 Management Program* visant à interroger, engager et accompagner les fournisseurs pour réduire leur empreinte carbone.

Au-delà, nous visons à accroître la durabilité de nos produits et la transparence de leur composition à travers notre méthode *TripleS*. Cette méthode de pilotage de l'innovation et de notre portefeuille de produits permet d'identifier, d'une part, les solutions vertueuses et contributrices d'un point de vue environnemental, et d'autre part, les solutions moins durables. Cela nous permet de travailler concrètement sur des axes d'amélioration, sur les aspects sanitaires, de biodiversité, de ressources autant que d'émissions carbone.

La chimie est à l'amont de la majorité des secteurs industriels et est donc un contributeur incontournable à leur transition écologique. Nous essayons d'accompagner nos clients dans leur transition environnementale, sur les émissions comme sur les autres enjeux.

Nous utilisons pour ce faire l'approche dite « mass balance » qui permet via un système d'allocation d'augmenter la part de nos matières premières bas-carbone (biomasse en particulier, mais aussi matières premières recyclées), de réduire nos intrants fossiles, et d'en faire bénéficier les clients qui souhaitent la valoriser.

Pour certaines activités, nous sommes passés d'un modèle transactionnel à un modèle de collaboration stratégique avec nos clients sur le long terme pour le développement de produits. Par exemple, nous avons plusieurs sites de production en France où nous travaillons avec les professionnels de la cosmétique sur des principes actifs plus durables, issus de produits biosourcés, et les accompagnons dans le développement de leurs produits et la valorisation auprès de leurs propres clients.

L'accompagnement de nos clients est une démarche fondamentale pour le déploiement de nos solutions durables. Ce processus peut réclamer du temps sur certains marchés, ou au contraire se faire très rapidement sur d'autres (comme en cosmétique).

Pouvez-vous préciser cela dans le secteur agricole dont vous êtes fournisseur ?

Nous étudions de nouveaux *business models* plus incitatifs à la réduction des impacts, notamment en passant à un modèle basé sur l'économie de la fonctionnalité. Dans le domaine de l'agriculture, nous avons développé la solution Xarvio qui passe d'une logique de vente de produits (engrais et produits phytosanitaires) à une logique de service. Grâce à l'utilisation d'images par satellite, couplées à des données météorologiques et de terrain, ce service de surveillance et de contrôle assisté par ordinateur permet d'optimiser les rendements des agriculteurs tout en identifiant les endroits nécessitant des traitements. Cette solution réduit ainsi efficacement l'utilisation d'intrants.

Nous nous sommes aussi fixé des objectifs de réduction de nos ventes de produits phytosanitaires conventionnels : les produits innovants et de biocontrôle devraient représenter 30 % de nos ventes d'ici à 2030, et nous visons une part de marché de 15 % sur le biocontrôle. C'est en ce sens que nous investissons 15 % de notre budget R&D dans le développement de ces solutions innovantes et durables.

édito

En cette rentrée 2024, après la parenthèse enchantée des JO de Paris, les Français reviennent à la dure réalité : la sobriété est de mise pour l'État français et pas seulement pour l'environnement, l'incertitude des élections américaines pèse sur l'économie mondiale.

Les membres d'EpE continuent leur travail de fond, d'innovation et d'investissement pour la transition écologique, comme le montrent les trois questions à Nicolas Naudin ci-contre. Ils anticipent aussi, après ETE 2030, que la sobriété matérielle est un ingrédient indispensable à une transition écologique réussie, et qu'il est temps de l'anticiper pour inventer ensemble un nouveau modèle de développement positif, plus prospère et plus équitable. C'est le sujet de la Question Ouverte… et il est là pour durer !

Octobre rose en vert ?

Claire Tutenuit
Déléguée générale

Question Ouverte

Les entreprises peuvent-elles agir pour la sobriété ?

Le contexte de crise énergétique, depuis la guerre en Ukraine, a vu pour la première fois des chefs d'entreprise appeler à la sobriété[1]. Le sixième rapport du GIEC[2] a également invité à considérer cette voie parmi les différents leviers d'atténuation du changement climatique et pose directement la question aux entreprises d'un engagement plus systématique et de long terme en faveur de la sobriété.

Celle-ci présente l'intérêt d'éviter les effets rebonds inévitablement générés par l'amélioration de l'efficacité énergétique, ou plus largement les progrès techniques. Elle constitue ainsi le complément indispensable des transformations en cours (rénovation, électrification, etc.), pour à la fois accélérer les réductions d'émissions à court terme et faciliter l'atteinte de l'objectif de neutralité à long terme.

Il est important que la sobriété ne soit pas perçue comme à la seule charge des consommateurs – elle peut au contraire être organisée collectivement pour devenir structurelle :

- elle se construit par des investissements dans des infrastructures à même de faciliter les comportements individuels sobres (isolation des bâtiments, écomobilité, ville compacte…) ;
- son potentiel est lié à la mise en œuvre de cadres de vie collective par les pouvoirs publics. Ces cadres sont d'autant mieux acceptés que leur nécessité est largement expliquée, débattue et comprise. Certains commencent à être opérationnels (marché européen du carbone en cours d'extension, zéro artificialisation nette, etc.) mais restent à la fois insuffisants et peu populaires ;
- la sobriété matérielle devrait être compatible avec une amélioration du confort des modes de vie, ces derniers se fondant moins sur l'achat de produits et plus sur des services ;
- elle ne concerne pas seulement les comportements des consommateurs, mais l'ensemble de la société et du monde économique.

Les décisions des pouvoirs publics viendront favoriser et accompagner la conception et le déploiement de nouvelles solutions. En effet, si, dans le secteur privé, la sobriété reste, pour l'heure, essentiellement appréhendée au niveau des opérations (bâtiments tertiaires, mobilité professionnelle, eau des processus), de nombreuses expérimentations voient des entreprises développer une nouvelle définition de leurs métiers à travers un large éventail d'innovations (produit/service, chaîne de valeur, marchés, etc.), dans ce qui s'apparente à une approche plus ambitieuse de l'éco-conception élargie à l'ensemble de l'activité.

De telles démarches peuvent conduire à de nouveaux avantages compétitifs et ainsi rester compatibles avec un objectif de croissance économique. D'une part, elles permettent de proposer des offres différenciantes, à un coût économique optimisé et anticipant l'évolution des marchés du carbone. D'autre part, elles contribuent à la résilience des activités, dans un contexte de raréfaction et de conflits d'usages autour de certaines ressources clés pour la transition écologique (matériaux rares, matières recyclables, biomasse, etc.) ou de limitation progressive de certaines ressources, telles que le plastique pour les usages non essentiels. Mais de telles transformations sont complexes à mettre en œuvre : comment organiser, collectivement et sur le temps long, le passage à l'échelle de la sobriété, dans les entreprises, leur écosystème et plus largement dans la société ?

Par différents travaux en cours (publication à venir sur les modèles d'affaires sobres, dialogue avec leurs parties prenantes sur la sobriété, élaboration de scénarios de projection de la sobriété avec l'école de design STRATE), les entreprises membres d'EpE apporteront prochainement de premières réponses concrètes pour accélérer cette transformation.

Claire Tutenuit, Déléguée générale
Ken Guiltaux, Responsable des pôles Climat et Achats

1 https://www.lejdd.fr/societe/tribune-le-prix-de-lenergie-menace-notre-cohesion-par-les-patrons-dengie-edf-et-totale-nergies-9401
Voir aussi Institut Veolia 2024 Les défis sociaux et économiques de la sobriété. https://www.youtube.com/watch?v=Up3-a2TG_zs
2 https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_SPM.pdf

Dialogues

Actualités

- **Forum de Giverny,** 13 septembre : restitution des propositions sur « Adaptation » et « Partage des valeurs » auxquelles EpE a contribué.
- Atelier organisé aux **Assises Nationales de la Biodiversité,** le 19 septembre : « Une alliance public/privé pour la protection de la biodiversité », avec EDF Renouvelables.
- Tables rondes organisées à **Produrable**, le 10 octobre :
  - « Quelle est la valeur des services rendus par la nature ? » ;
  - « UNOC 2025 : quels engagements et actions des entreprises pour l'Océan ? », avec le Réseau France du Pacte mondial de l'ONU.
- Animation de plusieurs ateliers et stand act4nature international lors du **Forum Biodiversité et Economie** de l'OFB, les 13-14 novembre (Cité des Sciences, Paris) :
  - atelier coorganisé avec le SGPE : « Planification des besoins en emploi et compétences pour la biodiversité », le 13 novembre à 10h45 ;
  - table ronde coorganisée avec RespectOcean et la Fondation Engie : « Préservation de l'océan : vers un engagement des entreprises », le 14 novembre à 11h15.
- **COP 16 Biodiversité** : side-event EpE sur « La biomasse, équilibre entre solution climat et préservation de la biodiversité », side-event IFD/EpE/TNFD/Orée sur les « mécanismes financiers et la mobilisation des ressources par les entreprises », side-event EpE/WBCSD sur l'« alignement des stratégies entreprises avec le cadre mondial Kunming-Montréal ».
- EpE sera partenaire de la Société Francophone de Santé et Environnement (SFSE) pour le congrès « **Eaux, ville et santé : constats, enjeux et solutions** », et animera un stand, du 20 au 22 novembre, Université de Paris – 13e.
- EpE est partenaire du GreenTech Forum et des Forums organisés par The Good. EpE s'est également associé aux **5e Rencontres pour l'Accélération écologique**, organisées par MM Conseil le 15 octobre à la Maison de la Chimie, Paris 7e.
- La publication des **Actes du colloque** « Le dialogue social, accélérateur de la transition écologique », organisé le 25 juin dernier par EpE, la CFDT et l'Observatoire du dialogue social, est prévue courant novembre.

Du côté d'EpE

- **AlixPartners** et **Meridiam** ont rejoint EpE.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ALIXPARTNERS • APAVE • ARKEMA • AXA • BASF FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • GROUPE CARSO • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERG MATERIALS FRANCE • HERMÈS • HOLCIM FRANCE • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MERIDIAM • MICHELIN • NEXITY • OPMOBILITY • PAPREC • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • GROUPE SEB • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SERVIER • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • THALES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI • WAVESTONE

entreprises pour l'environnement

www.epe-asso.org

La Lettre d'EpE N°74 -Octobre 2024

Directrice de la publication: Claire TUTENUIT
Périodicité: lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé